

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Fondation du patrimoine – Délégation Bretagne
BP 70289
75867 PDC PARIS 18
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    

COMMUNE DE LANDEDA

61 Ti Korn
29870 LANDEDA
02 98 04 93 06
accueil@landeda.bzh
www.landeda.fr

► Les partenaires de la Fondation du patrimoine



FONDATION

DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

La chapelle Sainte-Marguerite

Landéda
Finistère

Collecte
patrimoine
religieux
75%
de réduction
d'impôt

Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Ensemble, sauvons la chapelle tout en lui redonnant son authenticité ! ✂

◆ ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

La chapelle s'est dégradée depuis la rénovation des années 1960 : murs détériorés par des remontées capillaires, couverture et charpentes insuffisantes par rapport à l'exposition au vent. La tempête Ciaran a accentué les détériorations en créant une entrée d'eau avec l'envol d'un quart de la toiture. L'intervention est devenue urgente !

Sa restauration permettra à la chapelle de retrouver son visage d'antan sur 2 tranches :

- les travaux de conservation : maçonnerie, charpente, couverture, cloche...
- les travaux d'embellissement : création de vitraux, restauration du mobilier et des statues, nouvelles menuiseries, éclairage d'exposition.

Nous espérons réaliser au plus vite la deuxième tranche de travaux si les dons et subventions publiques le permettent.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Initialement, la Chapelle était construite sur l'île Tariéc, au large de Landéda. Son culte était voué à Saint-Tariéc. Au 19ème siècle, l'île fut divisée en deux suite à la montée des eaux et à l'extraction du sable par l'Homme, entraînant la destruction de la chapelle.

En 1852, la chapelle fut rebâtie, grâce aux vestiges de la première, à côté des dunes de Sainte Marguerite. Cette

nouvelle chapelle fût dédiée à Sainte-Marguerite, symbole de fertilité.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La commune a besoin de votre aide pour rendre le bâtiment à ses utilisateurs au plus vite. Chaque été, plus de 1500 personnes se rendent à la chapelle à l'occasion du Pardon puis d'expositions d'art contemporain. La commune souhaite également associer la population aux travaux. Plusieurs chantiers participatifs ont déjà eu lieu grâce aux habitants et au centre du service militaire volontaire de Brest. Les enfants des écoles de la commune sont aussi investis dans la création des vitraux.

◆ ◆ LES CONTREPARTIES

A partir de 1 € : Reçu fiscal + un grand merci !

Pour 50 € : Contrepartie n°1 + invitation à l'inauguration

Pour 200 € : Contrepartie n°2 + nom sur une plaque apposée dans la chapelle (si le donateur le souhaite)

Pour 500 € : Contrepartie n°3 + visite de chantier et rencontre avec l'architecte lors des travaux

Montant des travaux	460 000 €
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	Octobre 2024 (1e phase)

Chapelle Sainte-Marguerite à Landéda © Commune de Landéda



Avant



Projection après travaux

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la chapelle Sainte-Marguerite à Landéda

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59487

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
La chapelle Sainte-Marguerite à Landéda

Le montant de mon don est de

80 € 100 € 200 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre